

Les Echos de l'Eco

echosdeleco.com

FÉVRIER 2023 – N°023 / GRATUIT, NE PEUT ÊTRE VENDU



Interview

Christel BORIES

Présidente-directrice générale du groupe Eramet



LE GROUPE ERAMET ET SES FILIALES

Le groupe Eramet est le fruit du rapprochement progressif d'expertises minières, métallurgiques et industrielles. Les résultats de ce groupe sont le fruit de 140 années d'investissements, de transformations, d'innovations, qui en font aujourd'hui l'acteur minier métallurgique incontournable.

P. 4-5-6

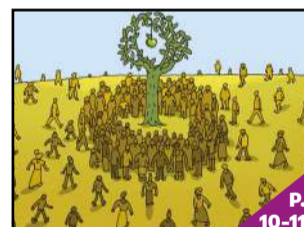
Essentiels



ANNE NKENE, ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DE L'AUTORITÉ ADMINISTRATIVE DE LA ZONE ÉCONOMIQUE DE NOKO, PÔLE INDUSTRIEL DE L'AFRIQUE CENTRALE

Comment les pays africains peuvent-ils accélérer la transformation structurelle de leurs économies, dans un contexte de chaînes de valeurs mondiales...

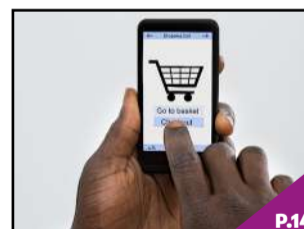
P. 8-9



L'AFRIQUE CONFRONTÉE AU BOOM DE SA POPULATION

La population augmentera considérablement dans les prochaines décennies en Afrique subsaharienne...

P. 10-11



LES REVENUS DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE EN AFRIQUE DÉPASSERONT 46 Mds DE DOLLARS EN 2025

Stimulé par les restrictions de mouvement causées par la pandémie de covid-19...

P.14

PLUS DE PROXIMITÉ POUR MIEUX VOUS SERVIR.



LIBREVILLE
• Agence Odyssee - Centre ville

• Point de vente Assinco - BGFIBank Oloumi



PORT-GENTIL

• Agence Fidis - Centre d'Affaires BGFIBank



VISITEZ-NOUS SUR WWW.ASSINCO-SA.COM

Tél : +(241) 11 72 19 25
Email : commercial@assinco-sa.com / reclamations@assinco-sa.com
Adresse : Immeuble Odyssee, Boulevard de l'Indépendance Libreville-Gabon
www.groupebgfibank.com

Assinco
LE RISQUE MAÎTRISÉ, L'AVENIR ASSURÉ

LE DÉCODEUR CONNECTÉ

OUVREZ LES YEUX SUR LE FUTUR

+ 25000 PROGRAMMES
EN REPLAY

CONTINUITÉ DU SIGNAL
EN CAS D'INTEMPÉRIE



CONTROLE DU DIRECT
JUSQU'A 8 HEURES EN ARRIERE

UNE EXPERIENCE
FLUIDE ET IMMERSIVE



Connectez votre décodeur à une connexion internet fibre pour profiter de toute sa puissance.

CANAL+

Voir l'ensemble des conditions en boutique ou sur canalplus-afrique.com

Édito

L'INDUSTRIE À L'HONNEUR

Selon les informations de l'Agence nationale pour la promotion des investissements du Gabon (Anpi), en 2022, le pays a enregistré plus de 900 indices miniers dont les plus importants sont le manganèse (réserves d'environ 250 millions de tonnes), le fer (réserves de plus de 1 m^d de tonnes), l'or et les terres rares. Ce n'est donc pas un hasard si nous réservons un cahier spécial à l'industrialisation minière à travers l'interview de Madame Christel Bories, PDG du groupe Eramet. Elle s'est très aimablement prêtée à l'exercice en répondant à toutes nos questions malgré la sensibilité de certains des sujets abordés. Elle est sur tous les terrains, d'où la précision de ses analyses.

En parallèle, Madame Anne Nkene, administrateur général de l'autorité administrative de la zone de Nkok, s'est livrée elle aussi en nous dévoilant non pas des secrets, mais les méthodes appliquées révélatrices de l'un des succès de la zone de Nkok. Revenons quelques années en arrière et n'oublions pas le doute alors exprimé par certains. Cette zone d'investissement spécial fait des émules au point de susciter des envies de "plagiat" dans la sous-région. Le Gabon peut en être fier ! Poursuivre dans cette dynamique ne peut que rendre le cadre des affaires plus attractif et favoriser la diversification de l'économie.

Dans ce numéro, d'autres sujets d'actualité susciteront votre intérêt, nous l'espérons, et vous serez peut-être surpris d'y découvrir une rubrique nommée : *Échos panafricains*. Au cours de mes lectures, un sujet relatif à la démographie du continent m'a passionnée: constat, causes, conséquences... Or, les Nations unies et l'Union africaine reconnaissent que l'année 2022 peut être considérée comme un tournant décisif. La valeur stratégique croissante de l'Afrique pour les grandes puissances mondiales a été renforcée par les tensions internationales et la volatilité économique provoquées par l'invasion de l'Ukraine par la Russie et par les retombées de la pandémie de covid-19. Les États africains figurent depuis longtemps en bonne place dans les calculs de politique étrangère des grandes puissances et, ces derniers temps, dans ceux des moyennes puissances. Ceci est d'autant plus vrai lorsqu'il s'agit de l'extraction des ressources naturelles, de la sécurité énergétique et de la recherche de nouveaux débouchés pour le commerce et l'investissement. L'Afrique se positionne donc naturellement comme une force réformatrice, luttant pour un système mondial équitable. Mais à ce jour, de nombreux leviers sont à soulever et bon nombre d'entre eux dépendent de la démographie et du changement climatique.

L'édition des *Échos de l'Éco* du mois de mars sera riche, composée d'une actualité développée sur 24 pages, dont une interview révélatrice des résultats de ce qui ne correspondait il y a peu qu'à des perspectives !

En attendant, je vous souhaite une bonne lecture. N'oubliez pas que nous sommes prêts à ouvrir une rubrique baptisée Le courrier des lecteurs. Nous attendons vos messages...

Anne-Marie Jobin

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION JOURNALISTE

Anne-Marie Jobin
echosdeleco@gmail.com
(+241) 062 18 77 18

RESPONSABLE MULTIMÉDIA

Lylia Lunckwey

INFOGRAPHISTE & DIRECTEUR ARTISTIQUE

Donald Ella – Studio Pixel

ASSISTANTE DE DIRECTION

Jocelyne Mouckala
(+241) 066 06 94 98

RELECTURE & CORRECTION

Michaela Rubi

INFORMATIONS LÉGALES

Sté Échos de l'Éco
RCCM : GA-LBV-01-2022-B16-00001
Déclaration de constitution d'un organe de presse accordée le 05 février 2021
Ministère de la Communication
N°: AT_MC00001/2021

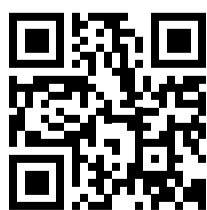
PUBLICITÉ ET MARKETING

Réseau de distribution : echosdeleco@gmail.com

IMPRESSION



IMPRIMÉ À 12 000 EX



Sommaire



LE FGIS ANNONCE L'INTRODUCTION EN BOURSE DE SA FILIALE SCG-RÉ À LA BOURSE DES VALEURS MOBILIÈRES D'AFRIQUE CENTRALE

Le Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS) est fier d'annoncer la première cotation des actions de sa filiale, la Société commerciale gabonaise de réassurance (SCG-Ré), à la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC) sous le nom « Action SCG-Ré ».

P.7

COMMUNIQUÉ DE PRESSE ARTF

Une commission permanente de contrôle a été mise en place par l'ARTF pour évaluer la qualité des travaux de réhabilitation de la voie ferrée entre les gares d'Offoué et de Booué allant du km 333+022 au km 334+090 consécutivement au glissement de terrain constaté dans la nuit du 23 au 24 décembre 2022, cause du déraillement du train Comilog 3611.



P.7



CHEIKH AHMED TIDIANE BA, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS À DAKAR

Cheikh Ahmed Tidiane BA a pris la direction de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) du Sénégal après avoir dirigé durant plusieurs années la direction générale des impôts et domaines du pays.

P.12

L'AFRIQUE PEUT PRODUIRE 50 MILLIONS DE TONNES D'HYDROGÈNE VERT PAR AN À UN COÛT COMPÉTITIF PAR RAPPORT AU PÉTROLE (RAPPORT)

En exploitant son énorme potentiel solaire, le continent pourrait produire de l'hydrogène vert à faible coût et à grande échelle pour répondre à la demande locale et devenir un acteur majeur sur le marché mondial des énergies décarbonées.



P.12



SELON LA BANQUE MONDIALE, VOICI LES 10 PAYS AFRICAINS LES PLUS ENDETTÉS VIS-À-VIS DE L'EXTÉRIEUR

Selon un rapport de la Banque mondiale, la dette extérieure (publique et privée) des pays africains a atteint le montant colossal de 1 074 mds de dollars. Ce volume reste toutefois fortement concentré au niveau d'une poignée de pays, dont des puissances économiques.

P.13

INTERVIEW DE MADAME CHRISTEL BORIES, PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE DU GROUPE ERAMET

LE GROUPE ERAMET ET SES FILIALES

Par Anne-Marie Jobin

Le groupe Eramet est le fruit du rapprochement progressif d'expertises minières, métallurgiques et industrielles. Les résultats de ce groupe sont le fruit de 140 années d'investissements, de transformations, d'innovations, qui en font aujourd'hui l'acteur minier métallurgique incontournable. Sa politique interne se résume à ces quelques lignes : « Eramet transforme les ressources minérales de la Terre pour apporter des solutions durables et responsables à la croissance de l'industrie et aux défis de la transition énergétique. Ses 13 000 collaborateurs engagent leur démarche citoyenne et contributive dans l'ensemble des pays où le groupe minier et métallurgique est présent. Manganèse, nickel, sables minéralisés, lithium et cobalt : Eramet valorise et développe les métaux indispensables à la construction d'un monde plus durable. Partenaire privilégié de ses clients industriels, le Groupe contribue à rendre les infrastructures et les constructions robustes et résistantes, les moyens de mobilité plus performants, les outils de santé plus sûrs, les appareils de télécommunications plus efficaces. Pleinement engagé dans l'ère des métaux, Eramet ambitionne de devenir une référence de la transformation responsable des ressources minérales de la Terre, pour le bien-vivre ensemble ». Au 3^e trimestre 2021, le Groupe enregistre une hausse de 34% de son chiffre d'affaires qui s'élève à 1,3 m^d d'euros. Eramet poursuit sa stratégie. Pour répondre à la forte demande en métaux liée à la transition énergétique, le Groupe mobilise ses ressources et intensifie ses projets, notamment en Argentine, avec un objectif de doublement de la capacité de production de lithium, en Indonésie, avec le projet nickel/cobalt et en France, avec les études pour l'extraction de lithium géothermal.

Eramet intervient au Gabon depuis 1953 via sa filiale de la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog) dont le Groupe détient 63,71% et l'État gabonais 28,7%. La Société d'exploitation du Transgabonais (Setrag) est une filiale de Comilog qui en détient 51%. En septembre 2021, la société Méridiam est entrée au capital de la Setrag à hauteur de 40% tandis que l'État, concessionnaire, en possède 9%. Au fil des décennies, cet ancrage industriel fort s'est traduit aussi par une politique sociale ambitieuse. En effet, le Groupe apporte parallèlement une contribution décisive au développement économique du pays par son soutien à de nombreux projets par le biais de partenariats ou actions de mécénat. Une étape supplémentaire a été franchie en 2018. Dans le cadre de sa nouvelle feuille de route RSE, le groupe Eramet inscrit son action en faveur des communautés gabonaises voisines de ses activités au sein d'un programme et d'engagements durables échelonnés sur plusieurs années. Au cœur de cette ambition, une attention particulière est portée à la jeunesse. Plus de 80% des 7,4 millions d'euros ont été dédiés en 2018 par le Groupe à des actions sociétales. 35 millions d'euros ont été engagés par Comilog à destination des communautés locales sur la période 2018-2020. Au programme notamment : la réfection des voies principales de Moanda, la rénovation de 95 salles de classe dans 7 établissements scolaires de Moanda ou encore l'amélioration de l'employabilité locale. En ligne avec la volonté du Groupe de privilégier les actions en faveur de la jeunesse, Comilog et Setrag ont engagé en 2018 des actions en faveur de près de 12 000 jeunes au Gabon par l'intermédiaire de stages, de contrats d'apprentissage et de soutien aux établissements scolaires. Quelles sont les perspectives pour le Gabon ? Nous avons profité de la visite de Madame Christel Bories, PDG du Groupe, pour lui poser quelques questions. Nous la remercions de sa disponibilité.



EE Madame Bories, en ce début d'année anniversaire, à la sortie de cette période pandémique et après des investissements records, où en sommes-nous de la progression quantitative du manganèse des mines de Moanda ?

Malgré deux années de pandémie mondiale de covid-19, la Comilog a pu tirer son épingle du jeu grâce à la réactivité et la résilience dont les équipes ont fait preuve tout au long de ces moments très difficiles.

Depuis 4 ans, la mine n'a cessé de se développer, elle a quasiment doublé sa production. Elle est ainsi devenue la 1^{re} mine de manganèse au monde. Ces performances sont le fruit d'un niveau d'investissements important – plus de 300 m^{ds} de FCFA investis à la Comilog pour augmenter la production et atteindre 7,5 millions de tonnes.

Plus de 180 m^{ds} de FCFA sont également en cours d'investissement au profit de la Setrag pour la rénovation et la sécurisation de la voie. Nous nous caractérisons aussi par une transformation managériale et numérique ambitieuse qui se traduit par l'engagement des 5 000 collaborateurs et sous-traitants. C'est en grande

Portrait et parcours de Christel Bories

Christel Bories est présidente-directrice générale d'Eramet depuis 2017. Groupe minier et métallurgique mondial, Eramet est un acteur clé de l'extraction et de la valorisation de métaux (manganèse, nickel, sables minéralisés, lithium) essentiels à la transition énergétique. Le Groupe emploie 13 000 personnes dans 20 pays pour un chiffre d'affaires de 3,6 m^{ds} d'euros en 2021.

Ayant passé 30 ans à des postes de direction au sein de l'industrie, Christel Bories a développé une forte expertise dans la conduite de transformations d'entreprises et l'exécution de stratégies dans des environnements industriels internationaux complexes.

Christel Bories défend également activement une industrie minière et métallurgique plus responsable et durable ainsi que le rôle stratégique occupé par ce secteur au sein des activités économiques mondiales, en particulier en tant que moteur de l'innovation. Elle est présidente du Comité stratégique de filière « Mines et Métallurgie » en France (CSF M&M), membre du conseil d'administration de France Industrie ainsi que du comité exécutif du Conseil national de l'industrie (CNI).

Avant de rejoindre Eramet, Christel Bories était directrice générale adjointe d'Ipsen (2013–2016), une société biopharmaceutique mondiale spécialisée dans les médicaments transformateurs en oncologie, maladies rares et neurosciences.

Avant cela, Elle a été PDG de Constellium, une entreprise mondiale d'aluminium cédée par Rio Tinto en 2011. De 2007 à 2010, Christel a été présidente et DG d'Engineered Products pour Rio Tinto après l'acquisition d'Alcan.

Chez Alcan, Elle a été présidente et DG d'Engineered Products (2006–2007), présidente et DG de Alcan Packaging (2003–2006) et membre du comité exécutif.

Auparavant, Elle a passé quatre ans chez Pechiney où elle a été vice-présidente exécutive de la stratégie et du contrôle de gestion (1995–1999), vice-présidente exécutive de la division Packaging (1999–2003) et membre du comité exécutif.

Au début de sa carrière, Christel Bories a été consultante en stratégie pour Booz Allen & Hamilton, puis pour Corporate Value Associates (1986–1993).

Précédemment, Christel Bories a également été administratrice indépendante de Legrand SA (CAC40) et membre du conseil d'administration de Natixis (2011–2014) et de Smurfit Kappa Group (2012–2019).

Elle est diplômée de l'école de commerce HEC en France.

Christel Bories est mariée et mère de 2 enfants. Elle est décorée de l'ordre national du Mérite (2018) et officier de la Légion d'honneur (2022).

partie ce qui nous permet de maintenir notre position d'acteur majeur de l'industrie du manganèse dans un marché très concurrentiel.

Comilog établit chaque année des records de production en améliorant en continu ses résultats sécurité. C'est bien la preuve que les deux vont ensemble : la sécurité de nos employés est notre priorité. Davantage de sécurité signifie aussi une meilleure productivité. Le taux d'accident de la Comilog est désormais un benchmark dans l'industrie et pour le Groupe. Je suis très fier de ce résultat !

Pour l'avenir, Comilog ambitionne de consolider son rôle de référence mondiale de la valorisation responsable de manganèse, et ce dans tous les domaines, de la production à la sécurité en passant par le respect de l'environnement et de la biodiversité. C'est un engagement sociétal fort mené aux côtés de notre partenaire : l'État gabonais. Le développement des compétences de nos collaborateurs demeure aussi un objectif prioritaire pour l'entreprise, car ils sont la première richesse de notre réussite.

EE Quelle est votre politique de développement industriel au Gabon ?

Eramet veut contribuer au développement économique mondial en fournissant, de façon responsable et durable, les métaux dont le monde a besoin. La stratégie industrielle d'Eramet au Gabon consiste à soutenir le développement du manganèse dont le pays est riche :

- Par des investissements dans la croissance de la production et de la performance des opérations, que ce soit sur la mine ou sur la ligne de chemin de fer. Nous avons notamment ouvert récemment un nouveau plateau d'exploitation minière à Okouma ;

- Par de l'exploration afin de renforcer les réserves exploitables et découvrir de nouveaux gisements ;

- Par de la RSE afin d'intégrer au mieux nos activités dans le quotidien des populations en leur apportant des

activités et des services qui contribuent au bien-vivre ensemble.

La Setrag a déjà réalisé des améliorations opérationnelles significatives avec le doublement du trafic entre 2018 et 2022. Elle est passée de 6 millions de tonnes à plus de 11 millions de tonnes transportées grâce à une maintenance accrue, l'acquisition de matériels roulants et des travaux d'amélioration. Dans les années à venir, l'augmentation de la production des entreprises minières et de la filière bois, le développement de l'économie réclamant plus de fret ainsi que les besoins croissants des populations rendent essentielle l'accélération des investissements et des travaux afin de fiabiliser et développer le chemin de fer.

EE Concernant le gisement polymétallurgique de Maboumine, la mine de Belinga, pour quelle raison avez-vous cédé à l'État gabonais les parts du groupe Eramet ?

Nous avons signé cet accord dans un intérêt commun. Pour Eramet, cette cession s'inscrit dans notre stratégie qui vise à recentrer notre portefeuille dans les métaux du développement économique (manganèse, nickel, sables minéralisés) et ceux de la transition énergétique (nickel/cobalt, lithium).

Pour l'État gabonais, cette cession lui permettra de trouver des acquéreurs plus adaptés et ainsi de poursuivre de manière significative l'essor du secteur minier gabonais.

Cet accord illustre également la vitalité du partenariat entre Eramet et l'État gabonais avec pour objectif commun le développement du Gabon.

EE Au Gabon, les actions RSE menées par Comilog sur le plan environnemental et humain sont qualifiées d'exemplaires. C'est une stratégie bien ancrée dans le Groupe, mise en place dans les quelque 20 pays dans lesquels vous intervenez. Quel est le niveau de rentabilité de ces investissements ?

Chez Eramet, nous avons une conviction forte : l'industrie minière de demain sera exemplaire en matière de responsabilité sociétale d'entreprise, etc. ou ne sera pas.

Notre raison d'être – devenir une référence de la transformation responsable des ressources minérales de la Terre pour le bien vivre ensemble – est la boussole qui guide toutes nos décisions et nos actions.



Plus de 300 personnes ont œuvré pendant 1 mois, jour et nuit, 7 jours sur 7, pour réaliser l'impossible.

Elle se traduit notamment par une politique RSE ambitieuse envers nos salariés et nos partenaires, les populations locales, l'environnement et la biodiversité. Sur le plan sociétal, cela passe par le partage des retombées économiques de nos activités avec les communautés qui nous entourent. Dans le cadre d'un processus structuré de consultations communautaires, nos actions permettent de répondre aux attentes des populations, en priorité autour des questions liées à la santé et à l'amélioration des conditions de vie. Cela passe également par le développement économique local. Nous souhaitons être un point d'appui auprès des populations pour développer un tissu économique pérenne et durable au-delà de nos acti-

ités. C'est le sens par exemple de notre engagement aux côtés de « Women In Africa ». Destiné à la promotion de l'entrepreneuriat féminin, ce programme accompagnera pendant trois ans 130 entreprises dirigées par des femmes gabonaises. La défense de l'environnement et la limitation de l'impact de nos activités sont également au cœur de nos engagements, avec des implications concrètes : réduire nos émissions de CO₂, préserver les ressources en eau, accélérer la réhabilitation de nos sites miniers ou encore préserver la biodiversité. Par exemple, au Gabon, le parc de la Lékédi, filiale de Comilog, œuvre en faveur de la préservation d'espèces protégées, mais aussi de la réintroduction de la méga-faune, notamment le mandrill sauvage à travers le Mandrillus Project.

Au total, les dépenses RSE du fonds mis en place par l'État et Eramet et abondé par la Comilog s'élèvent à 7 m^{ds} de FCFA en 2022 et nous allons renouveler ce financement en 2023. Nous renforçons également l'investissement communautaire au niveau

de la Setrag, avec comme axes prioritaires la santé, l'éducation et l'accès à l'eau.

EE Outre ces engagements sociétaux, au sein du Groupe, vous êtes également très attachés à la politique soutenue par l'Organisation des Nations unies : le Global Compact et les Objectifs de développement durable (ODD). Concrètement, comment les matérialisez-vous ?

Notre feuille de route RSE est alignée avec les objectifs de développement durable (ODD) et ceux du Global Compact définis par les Nations unies. Cette ligne de conduite constitue un programme précis qui guide le Groupe dans la concrétisation de ses ambitions sociétales et environnementales dans les pays où nous sommes présents. Nous attachons une grande importance à la publication annuelle de leurs avancées pour assurer la transparence de nos actions.

ERAMET AU GABON : 1953 – 2023

60 ANS D'ACTIVITÉ ! BON ANNIVERSAIRE

QUELQUES DATES CLÉS DU GROUPE :

- 1880** – Naissance de la SLN (Société Le Nickel), consécutive à la découverte par Jules Garnier de minerai de nickel en Nouvelle-Calédonie.
- 1907** – Création de la société métallurgique française Aubert & Duval, alors spécialisée dans le forgeage et le traitement thermique (deviendra une filiale d'Eramet en 1999).
- 1985** – Naissance d'Eramet-SLN, la société mère regroupant les actifs miniers localisés en Nouvelle-Calédonie, qui deviendra Eramet en 1992.
- 1985** – Intégration à hauteur de 46 % de la Comilog (Compagnie minière de l'Ogooué), qui permet à Eramet d'étendre ses activités minières au manganèse. Puis en 1996, le Groupe devient le principal actionnaire de cette société. Créée en 1953, la Comilog exploite la mine de manganèse de Moanda, au Gabon, depuis 1962.
- 1992** – Création d'une nouvelle entité, Erasteel, aujourd'hui l'un des leaders mondiaux des aciers rapides produits par métallurgie des poudres, rassemblant la société française La Commentryenne et la société suédoise Kloster Speedsteel, acquises respectivement en 1989 et 1991. Eramet devient leader mondial du secteur des aciers rapides.
- 1994** – Introduction du groupe Eramet sur le second marché de la Bourse de Paris, à hauteur de 30 % de son capital.
- 2006** – Acquisition du gisement de nickel de classe mondiale Weda Bay Nickel en Indonésie.
- 2014** – Mise en exploitation du Complexe métallurgique de Moanda (C2M) qui permet de transformer du minerai en silicomanganèse et en manganèse métal au Gabon, et démarrage de l'activité d'exploitation de sables minéralisés (zircon et titane) avec le projet Grande Côte Opérations (GCO) de TiZir au Sénégal. En 2018, la société TiZir est intégrée à 100 %.
- 2015** – Contribution à la mise en place d'une filière titane aéronautique intégrée allant de l'extraction de titane à la livraison de la pièce finie. Ecotitanium, première usine européenne d'élaboration de lingots de titane par recyclage, voit le jour deux ans plus tard à Saint-Georges-de-Mons, dans le Puy-de-Dôme.
- 2017** – Réintégration de l'indice boursier SBF 120, à la suite de l'augmentation du flottant du Groupe et d'une capitalisation boursière dépassant les trois milliards d'euros.
- 2019** – Inauguration d'Eramet Ideas, nouvelle filiale ambitieuse du Groupe dédiée à la R&D et à l'innovation.
- 2019** – Obtention d'un permis de recherche dans le domaine des sables minéralisés au Cameroun sur le bloc rutilifère d'Akonolinga.
- 2020** – Démarrage de l'usine de production de ferroalliages de nickel de Weda Bay Nickel en Indonésie et première vente par Eramet.
- 2021** – Succès du premier pilote d'extraction de lithium à partir de saumure géothermale en Alsace (France) dans le cadre du projet européen EuGeLi (European Geothermal Lithium Brine).



La stratégie industrielle d'Eramet au Gabon consiste à soutenir le développement du manganèse dont le pays est riche.



●●● Christel Bories sur tous les terrains



●●● Christel Bories sur les rails.
370 000 m³ ont été déplacés en 23 jours à raison de 24h/24 et 7 j/7.
Au final ce sont près de 500 000 m³ qui seront déplacés. 150 personnes ont été mobilisées et 34 engins (pelles, bull, etc.).

EE Concernant la Setrag, la catastrophe naturelle survenue le 24 décembre dernier a eu un impact considérable sur le transport, notamment celui du manganèse. À quel niveau intervenez-vous dans les études et la réhabilitation de la ligne de chemin de fer du Transgabonais ?

En effet, cette catastrophe naturelle a occasionné la destruction d'une partie de la voie ferrée et la suspension du trafic ferroviaire. Une cellule de crise composée de responsables de Setrag, Comilog, Eramet et de membres des autorités gabonaises a été mise en place dès les premières heures. Les équipes de Setrag et de Comilog, assistées d'entreprises locales et avec le sou-

tien de l'État gabonais, se sont fortement mobilisées sur les travaux de reconstruction des infrastructures. Plus de 300 personnes ont œuvré pendant 1 mois pour réaliser l'impossible, jour et nuit, 7 jours sur 7. On nous avait prédit trois mois de travaux (et même six !), mais nos équipes ont réussi, grâce à un travail titanesque, à déblayer le terrain et reconstruire en 23 jours la portion de voie concernée. Nous nous assurons maintenant, en lien avec des experts en géotechnique, que l'ouvrage peut permettre au trafic de reprendre progressivement, en toute sécurité. La priorité sera d'abord de rétablir l'alimentation en biens de première nécessité et en carburant dans les provinces du Haut-Ogooué et de l'Ogooué-Lolo. Je tiens à remercier vivement toutes les équipes qui, grâce à leur incroyable mobilisation et leurs compétences, ont permis la réhabilitation de la voie de chemin de fer en un temps record et une reprise du trafic au plus vite.

EE Souhaitez-vous aborder un autre sujet ? Nos colonnes vous sont ouvertes.

Je voudrais parler de nos équipes. Je suis convaincue que ce sont les gens qui font la différence. Une entreprise est le reflet de ses équipes !

Pour qu'elles soient performantes, il faut qu'elles soient engagées et qu'elles croient en notre projet.

Nos équipes au Gabon sont compétentes, motivées et engagées à faire gagner l'entreprise. Elles adhèrent pleinement à notre raison d'être. C'est pour cela que nous sommes parvenus à délivrer si vite de si belles performances, tant à la mine que dans nos usines et sur la voie.

Eramet, aux côtés de l'État gabonais, son partenaire historique, a une ambition : devenir le leader et la référence mondiale de la production responsable de manganèse et un vecteur du développement économique local des populations hôtes.

L'augmentation significative de la production de manganèse, le programme de rénovation de la voie de chemin de fer et le développement des activités d'Eramet au Gabon permettent d'accroître de manière significative la contribution du Groupe à l'activité économique gabonaise, notamment en matière d'impôts et de taxes, d'emplois et surtout d'engagement sociétal.

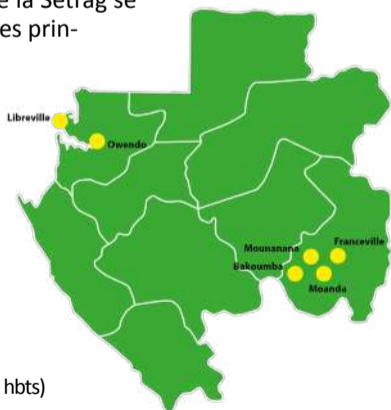
Eramet entend continuer de jouer pleinement son rôle de partenaire majeur du Gabon pour les années à venir ●

ERAMET EST IMPLANTÉ AU GABON AU TRAVERS DE SES FILIALES COMILOG ET SETRAG

Les communautés locales autour des sites de Comilog vivent principalement dans le département de la Lebombi-Leyou (75000 hbts) dans les villes de Moanda, Mounana, Bakoumba et 10 villages environnants (ce qui représente 70 000 personnes).

Les communautés voisines de la Setrag se concentrent autour des 7 gares principales et des gares secondaires dans 5 provinces gabonaises le long des 648 km de voie ferrée. Les principales localités à proximité des gares sont :

- Owendo (80 000 hbts)
- Ntoum (10 000 hbts)
- Ndjolé (5 200 hbts)
- Moanda (64 000 hbts)
- Lastourville (10 000 hbts)
- La Lopé, Booué, Franceville (112 000 hbts)



566 M€ DE CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE AU GABON EN 2021

Impôts, taxes, dividendes...	139 M€
Masse salariale	114 M€
Achats et sous-traitance dans le pays	303 M€
Dépenses d'investissements communautaires	5M€
Autres	5 M€

Emplois

8 300 emplois directs* au Gabon (Comilog, Setrag et la Fondation Lékédi biodiversité)

98% de salariés gabonais

463 stagiaires et alternants accueillis en 2021 à Comilog et Setrag

Environ 66 % de recrutements en 2021 issus du bassin d'emploi local pour Comilog et Setrag

* les emplois directs représentent les effectifs des filiales et des sous-traitants permanents sur site

Communautés

5 M€ D'INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES DONT :

5 434 élèves ont eu des conditions d'apprentissage améliorées dont **600 jeunes filles**.
14 000 personnes sensibilisées aux dangers du rail.

340 bénéficiaires de formation professionnelle dont **53 femmes, 25 étudiants** ont été diplômés de l'École des Mines de Moanda dont 2 femmes.

27 entreprises locales (253 personnes) ont reçu une formation à la construction et au montage pour des logements.

5 entreprises locales (128 personnes) ont été formées à la pose de pavés pour la réhabilitation des voiries.

24 km de voiries réhabilités.

62 personnes dont 13 femmes ont bénéficié d'un programme de soutien aux activités génératrices de revenus pour la diversification économique, l'aide à la création d'entreprises, le financement et les formations.

13 050 personnes ont bénéficié d'un meilleur accès à l'eau à Moanda, Bakoumba et Mounana avec la réhabilitation de 73 bornes fontaines.

22 100 personnes ont eu accès à des soins et médicaments.

COMMUNIQUÉ ARTF



Owendo, le 27 janvier 2023 – Une commission permanente de contrôle a été mise en place par l'ARTF pour évaluer la qualité des travaux de réhabilitation de la voie ferrée entre les gares d'Offoué et de Booué allant du km 333+022 au km 334+090 consécutivement au glissement de terrain constaté dans la nuit du 23 au 24 décembre 2022, cause du déraillement du train Comilog 3611.

Conduites par les équipes de la Direction technique et exploitation ferroviaire (DTEF), les équipes d'astreinte composées d'experts ferroviaires sont sur place pour s'assurer de l'exécution des opérations de finition des travaux avant la livraison de la voie, évaluer l'impact environnemental, évaluer le système de transbordement mis en place par Setrag et Sgepp dans le cadre de l'acheminement des produits de première nécessité vers les provinces de l'Ogooué-Lolo et du Haut-Ogooué.

À cet effet, les opérations d'inspection sur le site du glissement de terrain du km 333+022 au km 334+090 sont effectuées en 4 étapes clés :

- La phase d'induction des travaux, qui permet de présenter les grandes lignes de traitement du chantier par Setrag et Comilog ;
- La phase d'évaluation environnementale du site des travaux, analyse de l'impact environnemental de la zone de glissement de terrain afin d'observer les modifications des conditions naturelles (biodiversité faunique et florale puis aquatique) ;
- La phase d'évaluation du niveau d'avancement des travaux, qui présente une évolution significative tant sur la livraison des chantiers de la pose de la voie que sur le décaissement des talus ;
- La phase d'évaluation des travaux de réhabilitation de la voie, sur le plan du raccordement de part et d'autre puis sur les opérations d'encrochement et de décaissement (pose de cages de gabion) avec ballastage et nivellement supplémentaire à réaliser.

À ce jour, les opérations à réaliser sont le complément de ballast, le nivellement par bour-

rage mécanique pour atteindre la hauteur définitive de la voie déterminée par les études topographiques, l'ajout des matériaux et compactage sur la plateforme côté Ogooué afin de garantir la pérennité, poursuite de la pose de cages à gabion au pied des talus afin de maintenir la sécurité de la voie contre la chute des matériaux du sol.

Aussi, dans le prolongement de la livraison finale, l'Autorité de régulation des transports ferroviaires recommande la mise en place d'une cellule d'analyse, d'évaluation et de suivi des travaux de réparation composée :

- Du ministère des Transports,
- Du ministère des Travaux publics, de l'Équipement et des Infrastructures, chargé de la connexion des territoires,
- De l'Autorité de régulation des transports ferroviaires,
- De la Direction générale de l'environnement et de la protection de la nature,
- De la Setrag,
- D'un cabinet technique indépendant ou du laboratoire du bâtiment et des travaux publics (LBTPG) pour l'évaluation de la qualité et la conformité des travaux effectués ●



●●● Les équipes techniques de l'ARTF en collaboration avec Setrag et Comilog



●●● Opération de pose de voie



●●● Pose de cages à gabion



●●● Poursuite des travaux de décaissement sur le talus

LE FGIS ANNONCE L'INTRODUCTION EN BOURSE DE SA FILIALE SCG-RÉ À LA BOURSE DES VALEURS MOBILIÈRES D'AFRIQUE CENTRALE

Le Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS) est fier d'annoncer la première cotation des actions de sa filiale, la Société commerciale gabonaise de réassurance (SCG-Ré), à la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC) sous le nom « Action SCG-Ré ».

Par la rédaction

Créée en 2012, la Société commerciale gabonaise de réassurance (SCG-Ré) a pour mission de gérer, au nom et pour le compte de l'État, la réassurance de cession légale des sociétés d'assurance exerçant en République gabonaise. Elle est également chargée de souscrire de la réassurance conventionnelle (facultatives et traités) au Gabon et en Afrique.

En décembre 2022, l'entité de réassurance du FGIS se lance à la conquête du marché boursier de la sous-région dans l'objectif de lever 5 mds de F CFA pour financer sa stratégie d'expansion et réussit l'exploit d'enregistrer un taux de souscription de 113 % à la Bourse des valeurs mobilières d'Afrique centrale (BVMAC). La SCG-Ré préfère limiter l'opération au montant préalablement défini par l'assemblée

générale, portant désormais son capital à 15 mds de F CFA.

Le prix fixé à 20 000 F CFA par action fait de la SCG-Ré la 7^e valeur sur le compartiment d'actions. L'intégralité des titres émis par SCG-Ré sur le marché primaire, soit 250 000 actions, ont été mis sur le « compartiment A » de la cote permanente de la BVMAC ce jeudi 26 janvier 2023, en vertu d'un accord exceptionnel de la Cosumaf.

Grâce à cette opération, la SCG-Ré devient la première société de réassurance agréée par la Conférence interafricaine des marchés financiers (Cima) à être cotée en bourse. Ce succès témoigne de la solidité du soutien des partenaires institutionnels existants et de la confiance des investisseurs en la stratégie de croissance mise en œuvre par le conseil d'administration de la SCG-Ré.



Le FGIS et la SCG-Ré, un ADN d'excellence partagé

En tant que filiale du FGIS, la SCG-Ré représente les ambitions et les valeurs véhiculées par le Groupe. L'entreprise a développé un sens du collectif où chacun porte la vision et les projets vers la performance. Le FGIS salue l'agilité des équipes et la précision dans les livrables qui ont permis d'atteindre cette excellence régionale.

Déjà présente au Cameroun, au Congo et au Rwanda, la première cotation de la Société commerciale gabonaise de réassurance (SCG-Ré) permet de renforcer l'expansion de ses activités sur

l'ensemble du continent africain. Le produit net des fonds levés est affecté au financement des actions prioritaires telles que l'ouverture de bureaux de souscriptions, la mise en place d'un système de gestion des risques et de contrôle interne en adéquation avec ses activités et la mise à niveau du personnel par un programme annuel de formation et d'immersion auprès des partenaires techniques.

Cette introduction en bourse fait de la SCG-Ré la première filiale à se hisser sur le marché boursier et ouvre ainsi la voie à d'autres filiales du Fonds souverain de la République gabonaise (FSRG) dont le mandataire exclusif est le FGIS ●

INTERVIEW DE MADAME ANNE NKENE, ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DE L'AUTORITÉ ADMINISTRATIVE DE LA ZONE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE DE Nkok

ZONE DE Nkok, PÔLE INDUSTRIEL DE L'AFRIQUE CENTRALE

Comment les pays africains peuvent-ils accélérer la transformation structurelle de leurs économies dans un contexte de chaînes de valeurs mondiales et de transition technologique rapide tout en répondant au défi d'intégration de la jeunesse qui représente la moitié de la démographie africaine ? Quelles sont les institutions et organisations à mettre en place ? Il s'agit de sortir de la rente, de transformer sur place les immenses richesses, notamment du Gabon, afin de répondre au défi de la jeunesse et de l'emploi. L'intérêt n'est pas de faire simplement du commerce, mais de se développer à travers une économie productive soutenue par la technologie moderne et l'innovation locale. À ces fins, la ZES de Nkok a été construite en 2010 et un partenariat public-privé, sous forme de joint-venture, fut signé en 2012 entre l'État gabonais et le groupe Arise chargé d'aménager la zone. Quant à l'autorité administrative de la ZERP, elle représente l'État au sein de la zone. Elle accompagne les investisseurs dans leurs démarches administratives par l'intermédiaire du guichet unique. Ce bâtiment regroupe 23 services administratifs dédiés aux obligations des entreprises implantées à Nkok, notamment la douane, les impôts, le commerce, l'industrie, l'immigration, le cadastre, etc.

Au moment où Madame Nkene nous transmet les réponses aux questions que nous avons posées, nous apprenons que le Gabon veut créer une association des zones économiques spéciales d'Afrique. Les 2 et 3 février, Libreville a abrité le premier Forum des organes de gestion administrative des zones économiques d'Afrique (Fogazea) organisé sur le thème de la « Cohésion et association des organes de gestion administrative des zones économiques d'Afrique, au service de la performance économique du continent ». Conférences, partages d'expériences, séances de travail, team building et autres visites de sites furent organisés par l'autorité administrative de la zone économique spéciale de Nkok. Ces rencontres devraient aboutir à la signature d'un protocole d'accord de création d'une association des organes de gestion administrative des zones économiques spéciales africaines. Les différentes thématiques discutées dans les panels ont porté sur « le rôle et le fonctionnement des organes de gestion administrative dans le développement des zones économiques » et « les enjeux et défis pour la cohésion et l'association des organes de gestion administrative ». Cette rencontre des zones économiques spéciales d'Afrique intervient dans un contexte où la zone économique à régime privilégié de Nkok (ZERP) change de statut pour devenir une zone d'investissement spéciale (ZIS), conformément à une décision du Gouvernement au cours du conseil des ministres du 20 janvier dernier. Cette évolution permet à la Zone d'accueillir « tous types d'entreprises pour la réalisation des activités industrielles, commerciales, agricoles, technologiques, touristiques, de recherche, d'éducation ainsi que de services, et dans laquelle les investisseurs détenteurs d'un des agréments prévus par la loi bénéficient ou non d'un régime privilégié. Le but est d'améliorer les performances de cette zone ».

Par Anne-Marie Jobin

EE Madame Nkene, les chiffres relevés parlent d'eux-mêmes : la zone économique spéciale de Nkok, c'est la création de 16 000 emplois directs et indirects, 265 millions de dollars en produits exportés annuellement, 820 000 m³ de bois transformés en 2020 et 1,7 m^d de dollars générés en investissements étrangers directs. 94 entreprises sont implantées dans la zone. La zone est édifiée sur une superficie totale de 1 126 hectares, aménageable en 2 phases. Que reste-t-il comme surface constructible à ce jour ?

700 hectares sont à disposition et de nombreux opérateurs sont en cours de négociation.

EE Quels sont les opérateurs susceptibles de venir s'y installer ? Dans quels secteurs d'activités ?

La ZES de Nkok poursuit son développement et se donne notamment pour objectifs d'attirer plus d'investisseurs dans le secteur hors bois afin d'être en phase avec la politique nationale de diversification de l'économie et de remonter la chaîne de valeur des autres secteurs d'activités (pharmacologie, BTP, chimie, agroalimentaire, recyclage, etc.). Nous comptons miser sur l'agroalimentaire et l'industrie du recyclage qui ont un potentiel de croissance important pour ces prochaines années, même si leur contribution aux exportations totales reste faible pour le moment. Les entreprises de la ZES étant majoritairement dans la production du bois, les déchets issus de leurs transformations sont utilisés par d'autres industries pour la production d'électricité et la fabrication de meubles. Il paraît donc nécessaire d'attirer davan-

tage d'investisseurs dans le domaine du recyclage et de la valorisation des déchets. De plus, cette démarche crée non seulement de la valeur ajoutée, mais obéit également au principe écologique en participant à la préservation de notre écosystème.

EE Un centre de formation professionnel composé de 32 bâtiments accueille des enseignants et des apprenants. Quelle est la structure de cet office ? Qui enseigne quoi et à qui, quels sont les profils ?

L'une des missions de la ZES de Nkok est le transfert des compétences au profit des nationaux. Pour répondre à la demande de formation de la jeunesse gabonaise, l'État a consenti à investir dans la construction de trois centres de formation à caractère international et multisectoriel au sein de la zone économique spéciale de Nkok : un centre axé sur les métiers de l'industrie est déjà opérationnel depuis deux ans ; un centre consacré aux métiers du bois et des BTP et un autre aux métiers des nouvelles technologies de l'information et de la communication sont tous deux en cours de finalisation.

EE Vos rôles sont multiples. Il s'agit pour vous de collecter les données économiques des opérateurs, de veiller à l'efficacité des traitements des requêtes, d'inciter les investisseurs à venir s'installer à Nkok, sans compter l'organisation de réceptions commerciales et/ou diplomatiques. Peut-être ai-je oublié d'évoquer d'autres missions qui vous sont assignées ? Comment vous organisez-vous pour que l'ensemble de ces réalisations soient efficaces ? Quel est l'effectif de vos services ?

Dans son fonctionnement, la ZES de Nkok est dotée d'une autorité administrative composée d'un guichet unique composé de 23 administrations publiques et de départements d'appui.

Les 23 administrations publiques sont au service des investisseurs, avec pour mission de les accompagner et d'effectuer toutes les



BIOGRAPHIE

Anne Nkene Biyo'o est née le 20 janvier 1973 à Libreville, au Gabon. Administrateur économique et financier de formation, de la 19^e promotion de l'Institut d'économie et de finance, elle est depuis juillet 2020 la première femme à occuper le poste d'administrateur général de l'autorité administrative de la ZES de Nkok.

Avant sa nomination, Anne Nkene Biyo'o a occupé pendant plus de six ans les fonctions d'administrateur général adjoint de l'autorité administrative de la zone économique spéciale de Nkok.

Auparavant, elle a occupé le service de l'administration publique gabonaise successivement les postes suivants : conseiller chargé des projets industriels et des partenariats public-privé au ministère de l'Industrie et des Mines (2012-2013) ; conseiller chargé du suivi des projets au ministère de l'Énergie et des Ressources hydrauliques (2010-2012) ; chargé d'études au cabinet du ministre de l'Économie, des Finances, du Budget et de la Privatisation (2004-2009).

Forte de son expérience de près de 10 ans, Anne Nkene Biyo'o met ses compétences au service de la gestion et la coordination des activités des 23 administrations publiques du guichet unique chargé à titre exclusif de l'accomplissement de l'ensemble des formalités administratives relatives à l'implantation et à l'exploitation des investissements dans la ZES de Nkok.

formalités et démarches administratives nécessaires à l'installation et au maintien de ces opérateurs économiques dans la ZES de Nkok.

Les services d'appui qui m'accompagnent dans la gestion quotidienne de la ZES de Nkok ont des missions bien spécifiques afin de répondre aux besoins des opérateurs économiques. Actuellement, l'autorité administrative emploie environ 170 employés quotidiennement au service des opérateurs de la ZES de Nkok.

EE Nkok est une ville dans la ville. En effet, un lotissement composé de maisons individuelles est construit. Comment est gérée cette partie de la zone ? Nkok est un peu excentré. Des services de première nécessité (banque, pharmacie, épicerie, restaurants, etc.) sont-ils installés dans la zone ?

La ZES de Nkok est une zone intégrée avec une sous-zone commerciale, une sous-zone résidentielle et son cœur, un parc industriel multisectoriel.

À terme, la zone commerciale abritera des commerces et des services afin de faciliter la vie des travailleurs dans la ZES de Nkok. En ce qui concerne la zone résidentielle, elle est dotée de plus d'une centaine de villas au profit non seulement des travailleurs de ladite zone, mais également de tout individu qui souhaite acquérir un logement au sein de la ZES de Nkok. Cette partie de la zone bénéficie de sa propre entrée et d'un fonctionnement autonome géré par les services de GSEZ. Actuellement, la ZES de Nkok est dotée de 3 banques commerciales, d'un restaurant, d'une caserne de sapeurs-pompiers et d'une station-service.

EE Madame Nkene, en 2020, la GSEZ est classée meilleure zone industrielle du monde dans la filière bois par le très crédible FDI Intelligence Financial Times. Cette croissance de la filière bois s'accompagne de pratiques durables visant à minimiser l'impact sur l'environnement. Quel est à ce jour le potentiel de développement dans cette filière ?

La zone économique spéciale de Nkok a été classée en 2022 par FDI Intelligence comme meilleure zone franche pour les pratiques environnementales en Afrique. En effet, la ZES de Nkok s'inscrit aujourd'hui dans un principe d'utilisation de meilleures pratiques durables, notamment avec les initiatives d'économie circulaire en cours, mais également la certification FSC des entreprises, la traçabilité des grumes par le biais d'un organe indépendant et le développement de l'industrie du recyclage afin de garantir une meilleure utilisation des déchets de bois, plastiques et ferreux. Nous avons un grand potentiel de développement avec notamment l'usine de panneaux de particules et l'usine Huaxing Environnement qui transforment les déchets de bois en panneaux de particules et en charbon actif et non actif. Nous avons également l'usine Jia Ming Plastic Manufacturing qui collecte et recycle les bouteilles en plastique afin d'en faire des sangles en plastique nécessaire à l'emballage et l'exportation des colis. Ces initiatives, en plus de créer des processus indus-

triels durables, créent également de nouvelles économies en développant les opportunités d'emploi.

EE Concernant la Zlecaf en faveur du développement de la chaîne de valeur, les produits prévus pour le commerce dans le cadre de cette initiative sont multiples. Qu'attendez-vous de la mise en place de cette zone de libre-échange ?

Nous sommes convaincus que la Zlecaf constitue un levier important du développement de notre continent au service d'une croissance moins dépendante de l'extérieur. La mise en œuvre effective de ce vaste marché continental permettra de contribuer aux efforts de transformation structurelle de nos économies et de soutenir le développement des échanges intra-africains qui demeurent encore faibles. Donc, la mise sur le marché Zlecaf des produits des ZES peut accélérer la diversification économique et l'industrialisation de l'Afrique ●

RIEN NE SE PERD, TOUT SE TRANSFORME

Le 30 janvier fut inaugurée par Monsieur le Président Ali Bongo Ondimba l'usine de fabrication de panneaux de particules de bois implantée dans la zone économique de Nkok et baptisée Africa View.



Aussi appelés agglomérés, ces panneaux sont issus d'une suite de traitements qui consistent à récupérer les déchets de bois, les broyer pour former des particules, puis les sécher, les trier, les encoller, les presser, les cuire pour les stabiliser et enfin les couper à dimension. Ces panneaux de particules de bois sont utilisés dans le BTP pour la construction de planchers, de parois, de gros œuvre sur toiture et aussi dans l'aménagement de mobilier de cuisine et de salle de bain, d'agencement de magasin, etc.

Cette transformation des déchets autrefois brûlés permet d'augmenter à hau-

teur de 95 % le taux d'utilisation du bois exploité au sein de la zone de Nkok et d'éviter ainsi tout gaspillage.

Cette usine incarne la volonté du Gabon de concilier le développement industriel, la gestion durable des ressources naturelles et le respect des engagements environnementaux et climatiques à l'échelle nationale et internationale. Elle répond également à la demande de la diversification de l'économie.

LA ZES DE NKO K TRANSFORMÉE EN UNE ZIS (ZONE D'INVESTISSEMENT SPÉCIAL) EN VUE D'AMÉLIORER SES PERFORMANCES

La Zone économique à régime privilégié de Nkok (ZERP) changera prochainement de statut pour devenir une Zone d'investissement spécial (ZIS). La décision a été prise au cours du conseil des ministres du 20 janvier 2023. Le cadre juridique de la ZIS de Nkok lui permet « d'accueillir tous types d'entreprises pour la réalisation des activités industrielles, commerciales, agricoles, technologiques, touristiques, de recherche, d'éducation ainsi que de services, et dans laquelle les investisseurs détenteurs d'un des agréments prévus par la loi bénéficient ou non d'un régime privilégié », indique le communiqué du conseil des ministres.

Ce projet est entériné par un décret qui crée une zone de service logistique multimodale au sein de la zone d'investissement spécial de Nkok. Une zone logistique multimodale est un espace comprenant un quai d'embarquement et de déchargement, une aire de stationnement de véhicules, des magasins et aires de dédouanement, des entrepôts autour d'un réseau d'infrastructures de transport multiforme comprenant le routier, le ferroviaire ou encore le fluvial. Ce afin de réduire les délais d'approvisionnement et d'évacuation des produits, apprend-on.

Ces réformes sont adoptées dans le but d'améliorer les performances de cette zone qui a été lancée en 2012 afin d'accélérer l'industrialisation du Gabon et stimuler son économie.

En route vers la nouvelle Zone d'investissement spécial (ZIS) Mpassa-Lebombi.

Le Premier ministre Alain Claude Bilie By Nze entouré du directeur pays d'Arise, Igor Simar (à gauche) et du ministre de la Promotion des investissements, Hugues Mbadinga Madiya (à droite).

Le Premier ministre Alain-Claude Bilie By Nze a présidé le 30 janvier à la primature une cérémonie de signature de partenariat entre l'État gabonais d'une part, représenté par le ministre de la Promotion des investissements, des Partenariats public-privé, chargé de l'Amélioration de l'environnement des affaires Hugues Mbadinga Madiya et le groupe Arise (filiale de GSEZ au Gabon) d'autre part, représenté par son directeur pays Igor Simar.

Cet accord permettra la création et l'opérationnalisation de la nouvelle zone d'investissements spéciale (ZIS) Mpassa-Lebombi à Franceville, dans la province du Haut-Ogooué. La signature de cette convention s'est conclue également en présence du ministre des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement, chargé du Plan climat et du Plan d'affectation des terres, le Pr Lee White, et du ministre de l'Économie et de la Relance, Mme Nicole Jeanine Lydie Roboty, épouse Mbou.

Cette avancée concrète du Plan d'accélération de la transformation (PAT) annoncée par le Premier ministre lors de la présentation de politique générale, ce 24 janvier 2023, permettra notamment la création de plus de 600 emplois directs dans la province concernée.



Selon le ministre M. Hugues Mbadinga, « l'objectif est de favoriser la création d'emplois, l'industrialisation du Gabon et le développement de la chaîne de valeur à l'intérieur du pays. Grâce à cette signature, 600 emplois directs et 800 emplois indirects seront créés cette année. D'ici 2 ans, nous espérons créer dans cette zone près de 2 500 emplois. »

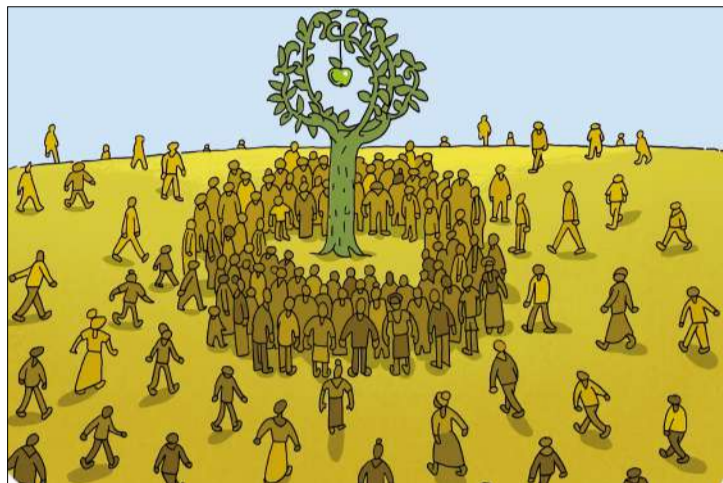
Pour rappel, la nouvelle zone d'investissement spéciale a été créée par le Gouvernement lors du conseil des ministres du 14 avril 2022. Elle sera aménagée sur trois sites, dont le village Mopia dans le département de la Mpassa, ainsi que dans les communes de Moanda et de Mounana situées dans le département de Lebombi-Leyou. La ZIS Mpassa-Lebombi est la troisième zone économique spéciale créée au Gabon. Les deux premières (Nkok et Ikolo) sont déjà opérationnelles ●



L'AFRIQUE CONFRONTÉE AU BOOM DE SA POPULATION

La population augmentera considérablement dans les prochaines décennies en Afrique subsaharienne et la jeunesse devra grandir dans un environnement que le dérèglement climatique et l'urbanisation ne cessent de dégrader.

Par Anne-Marie Jobin



Si de nombreux pays sont entrés dans une phase durable de vieillissement, d'autres connaissent une croissance démographique toujours forte. C'est notamment le cas de neuf pays (Inde, Nigeria, Pakistan, République démocratique du Congo, Éthiopie, Tanzanie, Indonésie, Égypte et États-Unis).

Sur le continent africain, les chiffres de la démographie donnent le vertige : selon les projections des Nations unies, de 800 millions en 2000, le nombre d'Africains devrait passer à 4,5 mds en 2100. D'après l'hypothèse haute des perspectives de 2017 des Nations unies (qui suppose une baisse plus lente de la fécondité), la population du continent passerait par un palier à 2,7 mds en 2050. D'ici à 2050, un humain sur deux verra le jour sur ce continent, plus précisément en Afrique subsaharienne. Le taux de fécondité y est actuellement de 4,6 enfants par femme en moyenne, contre 2,3 au

niveau mondial, selon les perspectives de la population mondiale de l'Organisation des Nations unies (ONU).

Première précaution à prendre quand on associe les mots « démographie » et « Afrique » : les situations des différents pays sont d'une grande disparité numérique, culturelle et historique. Certains ont parfaitement opéré leur transition démographique, comme la Tunisie dans les années 1960, l'Algérie, l'Afrique du Sud ou le Rwanda. Mais d'autres populations connaîtront dans les décennies à venir une progression importante, comme au Nigeria, au Niger, en Somalie ou en République démocratique du Congo, qui enregistrent respectivement 7,6 ; 6,8 et 6,3 enfants par femme, note l'ONU.

Pourtant, la transition démographique de l'Afrique est en cours, mais elle se produit plus lentement que ne le prévoient les projections. Par ailleurs, parler du

continent comme s'il était homogène n'a pas de sens, signalent Bénédicte Gastineau, Stéphanie Dos Santos (IRD) et Valérie Golaz (Ined) trois démographes spécialistes du continent dans une note publiée en 2018 : « Il faut souligner l'extrême diversité des situations entre pays et au sein même des pays, entre zones rurales et urbaines par exemple. La fécondité baisse dans toute l'Afrique, même au Niger, mais à des rythmes différents. Au Maghreb, où la baisse est parmi les plus anciennes du continent, la moyenne du nombre d'enfants par femme est inférieure à 2,5. »

Cependant, une région reste à la traîne : l'Afrique subsaharienne : « Sa population augmente de 2,7% par an, et elle va continuer d'augmenter à un rythme supérieur à 2%, et ce quels que soient les changements qui pourront se produire, dit à Reporterre Valérie Golaz, de l'Institut national d'études démographiques (Ined). D'abord parce que l'espérance de vie augmente grâce à de nombreux progrès, notamment en matière de mortalité infantile. Ensuite parce que les femmes en âge d'avoir des enfants sont nombreuses et même si elles limitaient fortement leur fécondité dès aujourd'hui, le nombre de naissances resterait élevé : c'est ce que l'on appelle l'inertie démographique. »

Au total, cependant, la baisse de la fécondité en Afrique est rapide comparée à celle qu'a connue l'Europe. « Au Kenya, le nombre d'enfants par femme est passé de six à moins de quatre en vingt-cinq ans (1990-2014), en Côte d'Ivoire de près de huit à cinq en une trentaine d'années (1975-1980 à 2010) alors même qu'il a fallu plus de cent ans à la France pour passer de cinq à trois enfants par femme », souligne Valérie Golaz.

L'Afrique n'est à la source que de 3 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre

Par ailleurs, il est nécessaire de distinguer les origines des problèmes climatiques globaux en cours, causés par les modes de vie occidentaux, du nombre d'Afri-



« Difficile d'estimer l'effet écologique d'une réduction de la natalité en Afrique, en raison de ce que je qualifierais de « paradoxe du développement ».

cains présents et à venir. Ceux-ci, qui ne sont pas responsables des changements en cours, en sont non seulement les premières victimes – du fait des extrêmes qui sévissent dans des zones déjà fragilisées –, mais aussi les premiers blâmés par certains lorsqu'on évoque un avenir plus peuplé. En fait, ces millions d'humains à venir ne se traduisent pas en bilans carbone explosifs, loin de là. Du fait des modes de vie de ses habitants et de l'extrême pauvreté qui sévit par endroits, l'Afrique émet peu, très peu de gaz à effet de serre. Ainsi, la question du nombre y est totalement décorrélée des émissions de CO₂ : 48 nations d'Afrique subsaharienne, totalisant 1 m^d de personnes en 2020, n'ont émis que 0,55 % des émissions de CO₂ cumulées depuis 1751.

En 2020, le continent n'a émis qu'environ 3 % des émissions mondiales. Les émissions de CO₂ par individu devraient donc augmenter, l'Afrique n'étant qu'à l'aube de son développement : près de la moitié de sa population n'avait pas accès à l'électricité en 2019 et les objectifs de développement visent 100 % d'accès à l'énergie d'ici à 2050.

Les choix énergétiques faits dès aujourd'hui seront déterminants. Dans son rapport Africa Progress Panel, Kofi Annan résume ainsi le défi énergétique : le continent consomme moins d'énergie que l'Espagne (50% de cette consommation revenant à l'Afrique du Sud), mais il aura besoin d'un approvisionnement en énergie similaire à celui de l'Europe dans son ensemble. Ce développement d'équipements et de moyens de production pourra-t-il être décarboné ?

« Difficile d'estimer l'effet écologique d'une réduction de la natalité en Afrique, en raison de ce que je qualifierais de "paradoxe du développement" », prévient Emmanuel Pont, auteur de *Faut-il arrêter de faire des enfants pour sauver la planète ?* Selon lui, « les mesures qui font consensus, comme l'éducation des jeunes filles, l'accès à la santé, etc. contribuent aussi au développement, ce qui augmente la richesse et donc la pollution. Quel effet total ? » Difficile à dire, car rien n'est égal par ailleurs : les technologies de demain peuvent parfaitement être décarbonées de même que le mode de vie des Africains sortis de la pauvreté peut s'inscrire dans les limites planétaires. « Il est possible que ce développement soit plus vert que le nôtre, mais il est difficile de demander à des pays pauvres ce que nous ne faisons pas aujourd'hui dans les pays riches. Dans tous les cas, développement et transition démographique restent souhaitables, simplement, il ne faut pas en attendre de miracle écologique. »

D'autant que les terres africaines servent largement – et depuis longtemps – de coffre à ressources minières (uranium, diamant, pétrole, or, fer, manganèse, cobalt, etc.). La présence plus récente de la Chine en Afrique s'est également faite de manière asymétrique, notamment par le biais d'investissements et de prestations de services massifs dans les infrastructures (aéroports, routes, immobilier, etc.).

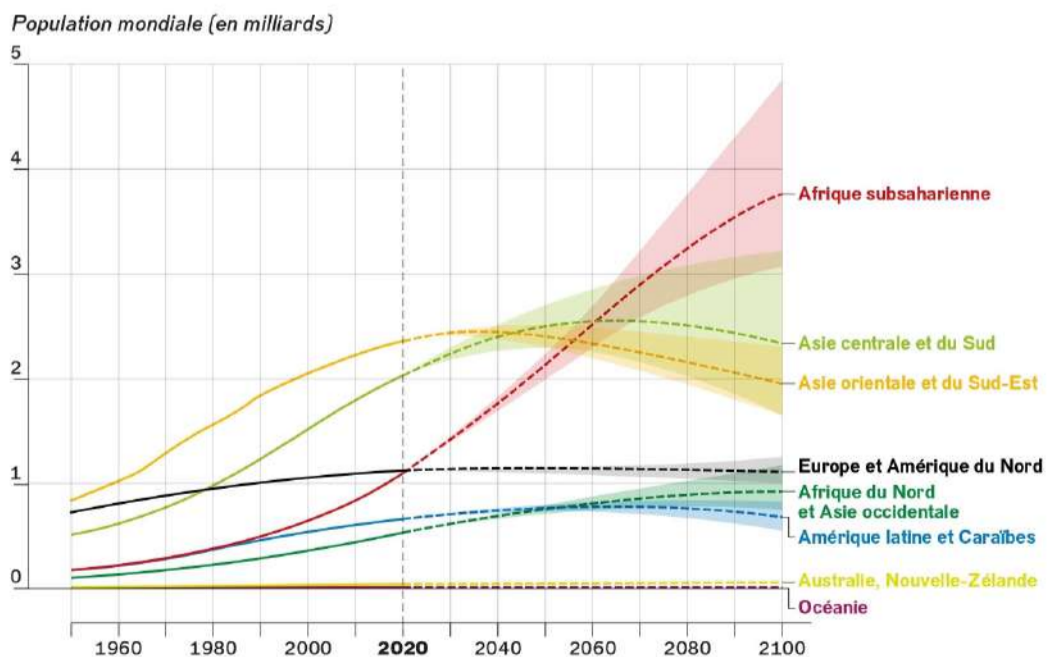
Bien avant de s'interroger sur leur poids en CO₂, les pays africains en croissance démographique doivent accueillir les nouvelles générations. Cela se traduit par une explosion de l'urbanisation, des besoins en soins, en mobilité, en nourriture ou en eau. Pour Denis Garnier, de l'association Démographie responsable, « c'est en Afrique que se trouve le nœud du problème : au vu des changements climatiques qui conditionnent l'accès à la nourriture et à l'eau, à l'urbanisation folle qui empiète sur la biodiversité, etc., on va mettre au monde des personnes qui vont réellement souffrir ». Sur ce continent, les défis vont bien au-delà du simple impact écologique, ils concernent aussi le confort d'existence auquel chaque humain peut prétendre ainsi que les conditions propices au développement. Parmi ces défis énormes : l'agriculture, l'accès à l'eau, l'urbanisation ou encore l'absorption des jeunes générations.

Pandémie oblige, 282 millions d'Africains ont souffert de la faim en 2020. Ils ont été confrontés à la variabilité des extrêmes climatiques, mais aussi à la volatilité des prix des matières premières due aux événements géopolitiques (pandémie, guerres, dépendances aux blés étrangers, etc.). En 2020, l'Afrique a connu la plus forte poussée de la faim, avec une prévalence de la sous-alimentation estimée à 21 % de la population, une proportion représentant plus du double de celle de toutes les autres régions. Selon un rapport de la Banque mondiale, le continent devra aussi composer avec 86 millions de déplacés climatiques en 2050.

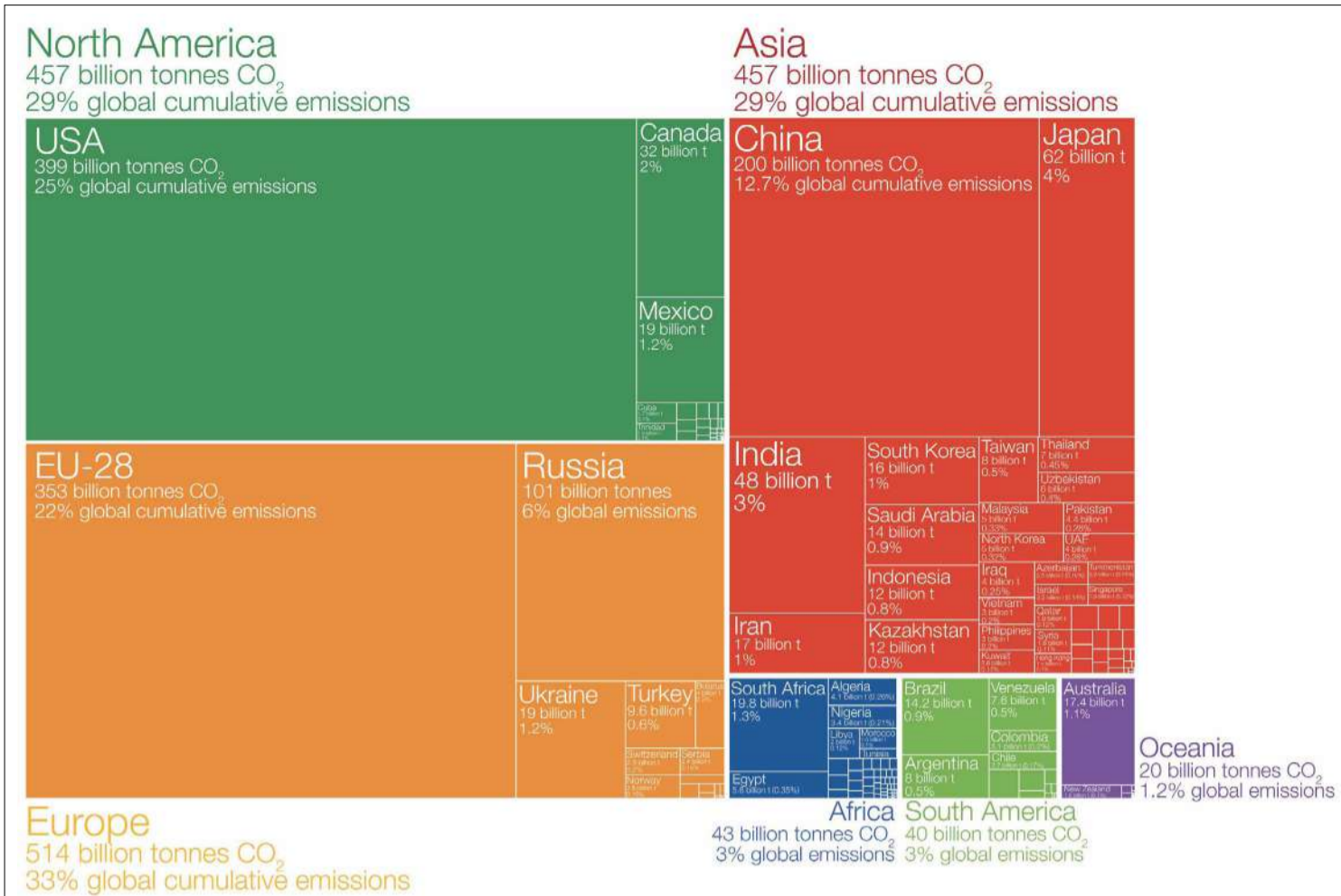
Les populations subsahariennes sont plus nombreuses, sans avoir mis au point de « révolution verte » pour garantir leur sécurité alimentaire. Si l'on prend le seul Niger, il faudra nourrir plus de 40 millions de personnes en 2035 sur un territoire où seulement 8 % des terres reçoivent plus de 400 mm de pluie par an, pas assez pour garantir des cultures annuelles. Les défis pour s'adapter sont donc immenses. D'autant que « la majorité des pays africains auront de nouveaux climats sur au moins la moitié de leur superficie actuelle de cultures en 2050 », précise une étude. Pour trois des principales cultures céréalières d'Afrique – maïs, mil, sorgho –, les changements de température attendus durant la saison de croissance sont considérables. En conséquence, les variétés actuellement cultivées devraient être remplacées par d'autres en provenance de zones plus chaudes, voire par des espèces totalement nouvelles.

Le défi est également environnemental. Jointe aux techniques traditionnelles ou intensives, la pression démographique limite la reconstitution des qualités organiques des sols (raccourcissement de la jachère), accroît la déforestation (consommation de bois de feu), la désertification, l'assèchement et la pollution des lacs ou des nappes phréatiques. Il n'est donc

TAILLE DE LA POPULATION MONDIALE PAR AIRE GÉOGRAPHIQUE PROJECTIONS À PARTIR DE 2020 JUSQU'À LA FIN DU SIÈCLE



Source : Nations unies, département des affaires économiques et sociales, division de la population, Perspectives de la population mondiale, 2019



été fait dans ce pays », observe Valérie Golaz, de l'Ined. « Mais sans accompagner les individus dans toutes les étapes de leur vie, sans favoriser l'accès à une protection sociale suffisante et à des services de santé gratuits jusqu'aux grands âges, ce ne sera pas forcément suffisant. »

Décolarisation et mariages précoces

Au Niger, plus de trois jeunes filles sur quatre sont mariées avant 18 ans et souvent dès 13 ans. C'est aussi le cas de 61 % des Tchadiennes, de 54 % des Maliennes et, globalement, de 40 % des Africaines au sud du Sahara. « L'idée qu'une fille doit être mariée dès l'apparition de la puberté est valorisée aux yeux des communautés où le statut de la femme est lié à sa capacité à procréer », constate une étude sur le mariage précoce en Afrique de l'Ouest menée par le Laboratoire d'études et de recherches sur les dynamiques sociales et le développement local (Lasdel) installé à Niamey.

Avec l'épidémie de covid-19, de nombreuses jeunes filles ont été décolarisées brutalement, pendant parfois plus d'une année. L'une des conséquences a été l'augmentation des grossesses non planifiées chez les adolescentes. En Ouganda, après 83 semaines d'écoles fermées, plus de 650 000 grossesses précoces ont été enregistrées entre début 2020 et septembre 2021 par le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap). L'augmentation de la natalité chez les 12-18 ans est un autre indicateur parlant : + 60 % en Afrique du Sud, qui a connu pendant la pandémie 60 semaines sans école ; + 66 % au Zimbabwe (44 semaines) ; + 40 % au Kenya (37 semaines).

Dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, à peine 20 % des femmes en âge d'avoir des enfants ont recours à des moyens modernes de contraception. En 2020, 111 millions de femmes dans les pays en développement ont eu une grossesse non désirée. Selon l'Institut Guttmacher, il faudrait investir 31,2 mds de dollars supplémentaires – soit plus du double par rapport aux coûts annuels actuels – pour répondre à l'ensemble des besoins en contraception moderne et en médecine reproductive dans le monde. Deux sous-régions, l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud, représentent plus des trois quarts (24,1 mds de dollars) de cet investissement supplémentaire. Dans des pays à faibles revenus concentrés en Afrique subsaharienne, cela se traduit par l'augmentation d'un ticket en planning familial passant de 3,4 à 15,80 dollars par habitant et par an.

Au vu d'une telle complexité, l'inertie démographique et la crise écologique en cours, quelles qu'en soient les origines, représentent un immense pari pour les Africains et les Africaines. Qui implique aussi la responsabilité de l'ensemble de la communauté internationale ●

Source : Reporterre

pas surprenant que pour « éliminer la faim d'ici à 2025 », comme s'y étaient engagés les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine en 2014, ces derniers recommandent « d'accélérer la croissance agricole en doublant au moins » la productivité agricole.

Autre élément vital : l'eau. Au cours des cent dernières années, l'utilisation mondiale d'eau a été multipliée par six et continue d'augmenter de près de 1 % par an en raison de la croissance démographique, du développement économique et de l'évolution de la consommation. On estime que la moitié des personnes n'ayant pas accès à des ressources sûres se trouve en Afrique.

Bien que la pénurie d'eau soit souvent un phénomène saisonnier, les bouleversements climatiques sont susceptibles d'altérer la disponibilité de l'eau au long de l'année dans plusieurs régions. Les impacts sont déjà sévères, comme le montre la diminution récente des pluies en Afrique australe. Au sein des systèmes agricoles, surtout dans les zones semi-arides, les approches conventionnelles fondées sur les moyens de subsistance ne semblent plus assez fiables pour gérer les effets à long terme des changements en cours. Collecter l'eau, pailler, pratiquer un labour minimal serait-il suffisant ? Car, écrit Valérie Golaz dans la note déjà citée, « les niveaux relativement élevés de fécondité de certains pays d'Afrique sont tout à fait rationnels, surtout dans des contextes de grande pauvreté. Dans les pays où les assurances santé, vieillesse, chômage sont rares et où les revenus sont si faibles que les familles n'ont aucune capacité d'épargne, seule la solidarité familiale permet aux personnes dépendantes de survivre. Un adulte (malade, sans ressources ou simplement âgé) qui ne peut subvenir à ses besoins ne peut compter que sur sa famille et généralement sur ses enfants adultes. »

La croissance du nombre d'Africains vivant en ville flirte avec les 4 % par an, selon l'ONU-Habitat. Cela pose d'innombrables problèmes, comme en Côte d'Ivoire où l'extension perpétuelle d'Abi-

“
L'accès à l'éducation est aussi la clé pour atteindre ce que l'on appelle le dividende démographique.

djan menace le parc du Banco, poumon vert de la capitale économique. Cette forêt primaire dense (près de 3 500 ha classés en parc national) va être protégée par un mur censé stopper l'urbanisation sauvage. Avec la ville qui s'étale inexorablement en agglomérations informelles comme une puissante marée échappant à toute planification, le fort taux d'urbanisation devient une des causes du déclin de la biodiversité.

« La conjugaison de l'urbanisation accélérée et non contrôlée avec la croissance démographique ainsi que l'émergence de nouveaux modes de consommation apparaissent comme un cocktail explosif en ce qui a trait à la conservation de la biodiversité », signale Robert Kasisi dans un article paru en 2012 dans la revue Vertigo.

Ailleurs, dans des mégapoles tentaculaires, s'installent insalubrité, insécurité, insuffisance des services de base, quartiers précaires non viabilisés, inflation de l'informel. Il y aura plus de 950 millions nouveaux citadins à l'horizon 2050. Le nombre de zones urbaines de plus de 5 millions d'habitants va tripler – il y en a 11 actuellement –, dont la population totale atteint 95 millions de personnes, selon la base de données Africapolis. Les villes intermédiaires se multiplient au point de doubler de population et de superficie tous les dix à quinze ans.

« Paradoxalement, elles intéressent peu les politiques publiques alors qu'elles sont un maillon essentiel dans l'armature urbaine du continent », dit Oumar Sylla, directeur du bureau régional d'ONU-Habitat pour l'Afrique. De même, 6 740 villes de moins de

100 000 habitants regroupent au total plus de 180 millions de personnes. Principales courroies de transmission entre zones rurales et urbaines, ces agglomérations sont le point d'entrée des populations pour accéder aux marchés, aux services de santé et autres services publics, aux opportunités d'emploi et à l'information. C'est dans ces villes que les gouvernements doivent axer leur planification urbaine.

Le continent de la jeunesse

Exception mondiale, l'Afrique est un continent très jeune, avec 60 % de sa population âgée de moins de 24 ans en 2020 (près de 800 000 millions de personnes), selon les chiffres des Nations unies. Il y avait 540 millions d'enfants (moins de 14 ans) en 2020, il y en aura 800 millions en 2050 et 930 millions en 2100. L'accès à l'éducation est une des clés de la transition démographique. D'abord parce qu'une femme africaine non scolarisée a en moyenne plus de six enfants. Ce nombre chute à quatre si elle a achevé l'école élémentaire et à deux si elle a suivi un enseignement secondaire. Mais comment construire assez rapidement des classes et former des professeurs dans les pays où le nombre d'enfants augmente très vite sans que les moyens humains et financiers ou les infrastructures suivent à la même vitesse ?

L'accès à l'éducation est aussi la clé pour atteindre ce que l'on appelle le dividende démographique. « Lorsque le nombre d'enfants diminue, les pays connaissent plusieurs générations pendant lesquelles les adultes en âge de travailler constituent la part la plus importante de la population, ce qui engendre un dividende rendant possible une croissance économique plus élevée et des revenus en augmentation », explique Benoît Toulouse, chercheur associé au laboratoire Pléiade, spécialiste des questions géographiques et démographiques en Afrique de l'Ouest.

À l'heure actuelle, en dépit de dix ans de croissance économique, le continent n'engendre pas suffisamment d'emplois dans l'économie formelle pour financer convenablement l'éducation. Or, la population en âge d'être scolarisée est quatre fois supérieure en Afrique à celle des pays industriels. En 2021, la Banque africaine de développement démontrait que le travail au noir sape grandement la croissance des pays émergents et en développement. Le secteur informel y représente plus de 70 % de l'emploi total et contribue à pratiquement un tiers du PIB. La grande majorité des jeunes Africains devrait donc continuer à avoir des emplois précaires.

« Quel est l'aménagement du territoire qui pourra nous contenir ? Comme les trois quarts du pays sont désertiques, il n'y en a pas. Gouverner c'est prévoir, nous devons donc savoir combien nous serons dans cinquante ans et avoir les comportements qui conviennent avec les défis qui se posent devant nous. La démographie est un vrai problème. » En mai dernier, le président nigérien Mohamed Bazoum a ainsi parlé devant une assemblée de boubous colorés, à l'occasion de la Journée de la femme nigérienne. Élu en 2021, ce président musulman très pieux a entamé une petite – et tardive – révolution dans ce pays qui, avec 7 enfants par femme, connaît le plus haut taux de fécondité au monde.

Il vient de créer l'Office nigérien de la population, a installé un réseau d'« écoles des maris », construit des internats pour jeunes filles qui prennent la totalité de leur scolarité en charge et réunit l'ensemble des acteurs locaux (écoles, communautés, religieux, etc.) pour empêcher le mariage précoce. « C'est beaucoup plus que ce qui n'a jamais

CHEIKH AHMED TIDIANE BA

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS À DAKAR

« JE N'AI JAMAIS CESSÉ DE DÉFENDRE ET DE PROMOUVOIR L'ENTREPRENEURIAT, EN PARTICULIER AUPRÈS DES JEUNES ET DES FEMMES »

Cheikh Ahmed Tidiane BA a pris la direction de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) du Sénégal après avoir dirigé durant plusieurs années la direction générale des impôts et domaines du pays. Avec 350 milliards de F CFA d'actifs détenus, la Caisse des dépôts est, à ce jour, un investisseur institutionnel de premier plan au Sénégal. Ce haut fonctionnaire multiplie les missions au service de l'État, mais n'oublie pas ses passions premières : l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes.

Céline Valensi

EE Dans le cadre de vos prérogatives, vous êtes amené à développer des projets d'intérêt général. Pouvez-vous nous préciser quels sont les secteurs prioritaires cibles et de quelle manière sont investis les fonds détenus ?

Comme vous le savez, la Caisse des dépôts a pour principale mission d'être un tiers de confiance et détient, à ce titre, des fonds expressément désignés par une loi : par exemple les dépôts entre les mains des notaires (lors des acquisitions d'immeubles notamment) ou encore les consignations judiciaires. Notre objectif est toujours de rechercher l'intersection entre l'intérêt général et la rentabilité, car nous investissons les fonds reçus durant la période de détention. Nos actions étant adossées à des normes prudentielles, nous investissons sur des supports plutôt « stables » et « sûrs » (marchés obligataires, etc.), mais aussi en equity sur des projets porteurs ou stratégiques. Nous disposons à ce jour d'un portefeuille diversifié. En voici quelques exemples : la construction de logements sociaux et la mise à disposition de terrains viabilisés à des prix attractifs,

avec notamment un chantier en cours de 150 hectares à Bambilor (30 km de Dakar) ; la santé, avec la construction d'un hôpital de standing à Dakar ; l'énergie, avec la construction d'une usine photovoltaïque à Bokhol dans le département de Dagana (391 km de Dakar) ; la fibre optique, le transport hélicoptère et, bien sûr, nous sommes actionnaire unique de la compagnie aérienne Air Sénégal fondée en 2016 par l'État sénégalais.

EE Cette nouvelle compagnie aérienne a ouvert des lignes pour desservir Paris, mais également Abidjan ou encore Libreville (au Gabon). Quels sont les sous-jacents de ces liaisons ?

Nous avons choisi d'ouvrir ces couloirs avec nos partenaires ivoiriens et gabonais, tout d'abord car nous savons qu'une grande partie de notre diaspora s'y trouve, aussi est-ce un devoir régalien vis-à-vis d'elle. Ensuite, nous entretenons une amitié de longue date avec ces deux pays frères ainsi que d'excellents rapports commerciaux. Il est vrai que la liaison entre Dakar et Libreville a posé

et pose encore quelques difficultés, mais nous sommes en train de trouver des solutions pour y remédier.

EE D'après nos enquêtes, vous êtes pressenti pour devenir le futur dirigeant de la Banque nationale de développement économique (BNDE)...

Vous êtes sûrement mieux informés que moi. Le sujet que vous évoquez pourrait, à ce stade, être qualifié de rumeur. Ces demandes de nomination se font sous le contrôle de la BCEAO et avec l'aval de son conseil d'administration. Je n'ai, à ce jour, reçu aucune information officielle me concernant pour ce poste.

EE Vous êtes connu sur le continent africain, mais également en Europe, pour être un grand défenseur de l'entrepreneuriat. Avez-vous mis ces engagements militants au second plan, derrière votre mission au service de la chose publique ?

Je n'ai jamais cessé de défendre et de promouvoir l'entrepreneuriat, en particulier auprès des jeunes et des femmes. Ainsi, accom-



Cheikh Ahmed Tidiane BA, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations à Dakar

pagnant l'État dans la mise en œuvre de ses politiques publiques pour la jeunesse, j'ai initié la plateforme CDC-Avenir qui se veut un soutien pour les étudiants vers des métiers d'avenir ou encore vers la création de startups, à travers des bourses d'études ou des subventions. Cette plateforme a également pour vocation de polariser des offres de stage et d'emploi, des informations sur les structures dédiées aux jeunes, sur les sources de financement et d'encadrement des projets, etc. Une sorte de « tout en un » pour les étudiants et les jeunes entrepreneurs.

EE Est-ce votre souhait de voir éclore la première « pépite » numérique du continent par le biais de CDC-Avenir ? Visez-vous l'émergence d'une « licorne » sur le sol sénégalais ?

Cela fait partie de l'un de mes rêves, en effet... et tant que j'aurai le souffle, je m'y emploierai. Aujourd'hui plus que jamais, le devenir de mes jeunes compatriotes sénégalais d'ici ou de la diaspora est primordial à mes yeux. Je continuerai mon combat pour eux et pour tous les jeunes du continent africain. ●

L'AFRIQUE PEUT PRODUIRE 50 MILLIONS DE TONNES D'HYDROGÈNE VERT PAR AN À UN COÛT COMPÉTITIF PAR RAPPORT AU PÉTROLE (RAPPORT)

En exploitant son énorme potentiel solaire, le continent pourrait produire de l'hydrogène vert à faible coût et à grande échelle pour répondre à la demande locale et devenir un acteur majeur sur le marché mondial des énergies décarbonées.

Selon un rapport publié le 21 décembre dernier par la Banque européenne d'investissement (BEI), l'Alliance solaire internationale et l'Union africaine, l'Afrique a la capacité de produire 50 millions de tonnes d'hydrogène vert chaque année d'ici 2035, et ce à un coût compétitif par rapport au pétrole grâce à l'exploitation de son potentiel solaire inégalé.

Le rapport souligne que cette quantité considérable d'hydrogène décarboné peut être produite dans trois hubs africains : le nord-ouest de l'Afrique (Maroc et Mauritanie), l'Égypte et l'Afrique australe (Namibie et Afrique du Sud).

L'installation de 1230 gigawatts de capacité solaire dans ces trois hubs devrait permettre de produire de l'hydrogène vert à un coût économiquement viable estimé à moins de 2 euros par kilogramme (1 euro = 1,08 dollar).

Dans le détail, le prix de l'hydrogène propre produit en Afrique devrait varier de 1,55 à 1,90 euro par kilogramme aux points de livraison, soit un niveau équivalent à un baril de pétrole Brent situé dans une fourchette de prix allant de 79 à 96 euros. Le rapport révèle également que la production à grande échelle de l'hydrogène vert en Afrique, qui nécessitera des investissements globaux de 1 000 mds de dollars, pourrait à la fois satisfaire une grande partie de la demande locale et positionner l'Afrique en tant qu'exportateur majeur de cette énergie propre.

Décarboner les industries lourdes sur le continent

Un niveau de production de 50 millions de tonnes d'hydrogène vert par an fournirait en effet 7 exajoules d'énergie aux marchés africains, soit plus d'un tiers de la consom-

mation totale du continent (19,9 exajoules en 2021), tout en permettant aux pays producteurs d'écouler 25 millions de tonnes sur les marchés mondiaux de l'énergie. Ce volume exporté représente 15 % du gaz actuellement utilisé dans l'Union européenne.

Des investissements massifs dans l'hydrogène vert devraient aussi permettre de décarboner les industries lourdes sur le continent (engrais, acier, exploitation minière, etc.), évitant ainsi le rejet de 500 millions de tonnes de dioxyde de carbone par an.

Le rapport souligne par ailleurs que le développement d'une industrie florissante de l'hydrogène vert en Afrique pourrait avoir d'importantes retombées économiques. Outre la création massive d'emplois permanents de qualité tout au long de la chaîne de valeur, le secteur est en mesure d'accroître le PIB des cinq pays producteurs sélectionnés (Mauritanie, Maroc, Égypte, Afrique du Sud et Namibie) d'environ 40 mds d'euros par an.

Grâce aux stations de dessalement d'eau de mer, la filière hydrogène contribuerait par ailleurs à la production de 3500 millions de m³ d'eau douce chaque année dans des zones régulièrement touchées par le stress hydrique.

Le rapport fait cependant remarquer que trois facteurs doivent être réunis pour per-



mettre la production de 50 millions de tonnes d'hydrogène vert par an en Afrique d'ici 2035 : l'élaboration de programmes nationaux de planification, de réglementation et d'incitation en vue de mobiliser les investissements du secteur privé ; le lancement de projets pilotes pour démontrer le succès de la production, du stockage, de la distribution et de l'utilisation de l'hydrogène vert ; enfin, le recours à des partenariats fondés sur le marché pour favoriser la demande et la consommation d'hydrogène vert à grande échelle au plan national et international et pour renforcer la coopération en vue de concevoir, de financer, de construire et d'exploiter les infrastructures nécessaires. ●

Source : Ecofin

Les Echos

echosdeleco.com

de l'Eco

Votre Mensuel



Différentes versions et canaux de lecture à votre disposition



Scannez pour visiter notre site internet

Nous suivre



SELON LA BANQUE MONDIALE, VOICI LES 10 PAYS AFRICAINS LES PLUS ENDETTÉS VIS-À-VIS DE L'EXTÉRIEUR

Selon un rapport de la Banque mondiale, la dette extérieure (publique et privée) des pays africains a atteint le montant colossal de 1 074 m^{ds} de dollars. Ce volume reste toutefois fortement concentré au niveau d'une poignée de pays, dont des puissances économiques. Cette dette colossale entraîne par ailleurs des remboursements qui pèsent énormément sur les budgets des États africains



La dette extérieure, définie par la Banque mondiale (BM) comme la somme de la dette publique et de la dette privée, garanties et non garanties, et de la dette à court terme (délai maximum d'un an), ne cesse de croître au niveau du continent africain pris globalement. À cause des déficits budgétaires abyssaux, surtout au cours de ces trois dernières années, le recours à l'endettement est

l'une des solutions adoptées par de nombreux pays africains.

Selon le rapport de la Banque mondiale sur la dette extérieure 2022, à fin 2021, le stock de la dette extérieure totale des pays du continent s'est établi à 1 074 m^{ds} de dollars, dont 790 m^{ds} contractés par les pays d'Afrique subsaharienne et 284 m^{ds} par les pays africains de la région Mena (Moyen-Orient et Afrique du Nord). Ce montant est relativement élevé par rapport au PIB

du continent qui tourne autour de 3 000 m^{ds} de dollars, mais il demeure très soutenable, même si on note des divergences énormes entre les pays.

Autre signe que l'Afrique est loin d'être surendettée vis-à-vis de l'extérieur, la dette africaine ne représente que 11,55 % du stock de la dette extérieure mondiale (hors pays de l'OCDE) qui s'établit à 9 296 m^{ds} de dollars à fin 2021, et seulement 39,75 % de celle de la Chine, seconde puissance économique mondiale.

De plus, la dette extérieure africaine est fortement concentrée au niveau d'une poignée de pays. En effet, les 10 pays africains les



Le remboursement de montants de plus en plus élevés influe sur les réserves en devises des pays africains.

plus endettés vis-à-vis de l'extérieur cumulent une dette globale de 734 m^{ds} de dollars, soit plus de 68,34 % de la dette extérieure totale du continent.

Les 10 pays les plus endettés vis-à-vis de l'extérieur (en milliards de dollars) :

- Afrique du Sud (170,01 m^{ds})
- Égypte (143,25 m^{ds})
- Nigeria (76,21 m^{ds})
- Angola (67,28 m^{ds})
- Maroc (65,41 m^{ds})
- Mozambique (62,82 m^{ds})
- Tunisie (41,6 m^{ds})
- Kenya (41,20 m^{ds})
- Ghana (36,18 m^{ds})
- Éthiopie (30,02 m^{ds})

La dette sud-africaine est caractérisée par une prédominance des prêts contractés auprès de prêteurs privés qui représentent 112 m^{ds} de dollars (65,88 % de la dette totale), dont 78,22 m^{ds} empruntés sur le marché obligataire.

Toutefois, c'est le Mozambique qui présente le ratio le plus élevé de la dette contractée auprès des prêteurs privés par rapport à sa dette totale. En effet, sur une dette globale de 62,82 m^{ds} de dollars, 50,78 m^{ds} (80,83 %) ont été contractés auprès de créanciers privés qui sont plus coûteux (taux d'intérêt plus élevés) et plus risqués (souvent adossés à des taux variables) que ceux contractés auprès des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux.

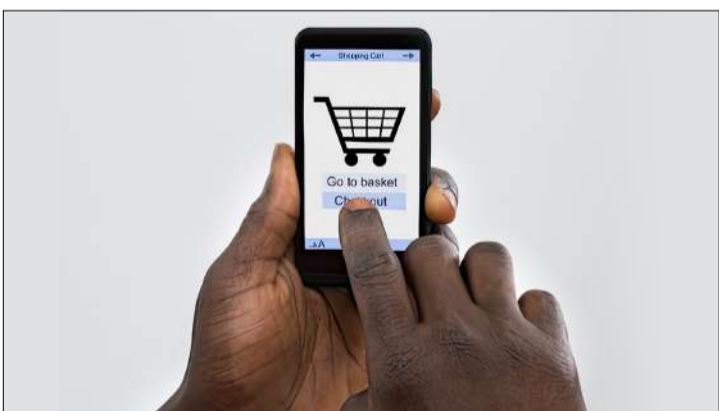
Le service de la dette pèse fortement sur les budgets des États qui y consacrent des parts de plus en plus importantes de leur budget tandis que les investissements publics bénéficient de moins en moins de ressources.

À titre d'illustration, en 2021, l'Afrique du Sud a consacré un montant global de 25,6 m^{ds} de dollars au service de la dette, dont 19,85 m^{ds} en principal et 5,85 m^{ds} en intérêts. Pour l'Égypte, ce montant s'est établi à 17,2 m^{ds} de dollars (13,62 m^{ds} en principal et 3,62 m^{ds} en intérêts). L'Angola a consacré 11,2 m^{ds} de dollars au service de la dette durant la même année.

De même, le remboursement de montants de plus en plus élevés influe sur les réserves en devises des pays africains qui ont souffert cette année avec la flambée des prix sur le marché mondial, causant le gonflement des factures des importations, notamment dans les pays non producteurs d'hydrocarbures. Finalement, sous l'effet combiné de la flambée des prix et du remboursement des dettes, on note une baisse significative des avoirs en devises de la plupart des pays africains, excepté ceux qui bénéficient de la flambée des cours des hydrocarbures ●

LES REVENUS DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE EN AFRIQUE DÉPASSERONT 46 MILLIARDS DE DOLLARS EN 2025

Stimulé par les restrictions de mouvement causées par la pandémie de covid-19, le marché africain du commerce électronique devrait croître davantage au cours des prochaines années. L'assèchement attendu des financements pourrait cependant provoquer un mouvement de concentration dans ce secteur très fragmenté.



Les revenus du commerce électronique en Afrique dépasseront 46 m^{ds} de dollars en 2025 contre 28 m^{ds} en 2021 et 7,7 m^{ds} en 2020, a indiqué le cabinet de conseil en économie numérique TechCabal Insights dans un rapport publié fin 2022.

Intitulé « L'avenir du commerce : rapport sur les tendances 2023 », ce document révèle que le nombre d'acheteurs en ligne sur le continent devrait dépasser de 500 millions en 2025 contre environ 139 millions en 2017.

Avec des ventes supérieures à 8,2 m^{ds} de dollars en 2021 et les 13,4 m^{ds} de dollars en 2025,

le segment des articles de mode sera le moteur de la croissance des revenus du commerce électronique sur le continent au cours des prochaines années.

Viennent ensuite les segments de l'électronique & médias, dont les ventes atteindront 11,2 m^{ds} de dollars en 2025 contre 7,5 m^{ds} en 2021, des jouets & loisirs, des meubles et appareils, de l'alimentation et des soins personnels.

TechCabal Insights souligne d'autre part que plusieurs startups africaines spécialisées dans le e-commerce, à l'instar de Konga, Jumia et Takealot, devront faire face à une rude concurrence à partir de 2023 en raison de l'arrivée d'un géant du secteur sur le continent. Le mastodonte américain Amazon, dont les ventes ont avoisiné les 500 m^{ds} de dollars en 2021, a en effet décidé de lancer cette année sa plateforme de commerce électronique au Nigeria et en Afrique du Sud.

Des fusions-acquisitions en vue

Sur le front des paiements, des acteurs internationaux comme Google Pay et Apple Pay devraient également prendre pied dans de nouveaux marchés africains tandis que beaucoup de banques africaines lanceront des plateformes spécialisées dans les services de paiement, comme l'ont déjà fait plusieurs banques nigérianes, dont Access Bank, Sterling Bank et Wema Bank.

Le rapport estime par ailleurs qu'en 2023, les conditions économiques difficiles obligeront les startups spécialisées dans le com-



Les fusions-acquisitions entre startups de e-commerce pourraient aussi exploser cette année, en raison notamment de la fragmentation excessive du secteur.

merce électronique, notamment celles opérant dans les ventes en ligne interentreprises (B2B), à compresser leurs charges et à explorer des sources de revenus supplémentaires. Il s'agit notamment de l'importation de marchandises sans intermédiaire, des achats directement auprès des producteurs, de la création de leurs propres marques et de la diversification des options de paiement en proposant des services de prêt sur le modèle « Achetez maintenant, payez plus tard ».

Les fusions-acquisitions entre startups de e-commerce pourraient aussi exploser cette année, en raison notamment de la fragmentation excessive du secteur. L'assèchement attendu des financements obligerait aussi plusieurs jeunes pousses à se rapprocher d'autres acteurs plus puissants pour survivre. Pour devenir rentables, les startups e-commerce ont en effet besoin d'atteindre le plus rapidement possible la « scalabilité » (la capacité pour une startup à développer massivement le volume de son activité afin de réaliser des économies d'échelle), car plus leurs achats sont élevés, plus elles ont de poids sur les fournisseurs et mieux elles peuvent négocier des marges de distribution et des conditions de paiement ●



Orabank
Gabon

Nous sommes la meilleure banque du Gabon
par Financial Times.

MCCANN



Bank of
the Year 2022

Tél. : 00 (241) 011 79 15 00 - www.orabank.net



Orabank, un partenaire à votre écoute



Partenaire

du développement
économique
du Gabon.

